



Activités nautiques

publié le 10/04/2018

Descriptif :

Le test nécessaire avant la pratique des sports nautiques est toujours en vigueur.

Dans l'attente d'un nouveau texte, précisant les exigences nécessaires pour qu'un élève puisse pratiquer des sports nautiques, le test de 2000, reste d'actualité.

► [Circulaire N°2000-075 du 31-5-2000](#) ↗



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.